



## **CONSEIL DE QUARTIER : CHANGIS / VALLEE**

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION**

**DU 04 FEVRIER 2015**

#### **Cabinet du Maire**

Le Conseil de quartier s'est réuni à 20H30, à la Maison dans la Vallée, sous la présidence de Madame Marie-Charlotte NOUHAUD, Maire d'AVON.

#### **Etaient également présents :**

\* Membres du collège « Elus »

Muriel CORMORANT – Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie de proximité  
Pascal LUSSEAU - Conseiller Municipal délégué à la Démocratie de proximité  
Etienne BATAILLE – Adjoint au Maire déléguée à la Culture et aux Evénements festifs  
Pascal TORRENTS-BELTRAN – Conseillère Municipale déléguée à l'Administration générale  
Louise TISSERAND – Conseillère Municipale d'opposition

\* Membres du collège « Habitants »

Jean-Claude FOIN – Claudine BAUDY – Philippe FRIGOUT – Louis VALIBUS – Mireille SANSELME-FAVRE - Xavière JAPIOT – Henriette SCHLATTER – Martine LEGRAND – Thomas PEYRAUD - Michel WAZNY — Marie-Christine HALBOUT-MORET – Patricia BLONDOT - Danielle LEMAIRE - Claude PASQUIER – Anthony DOUARD

\* Membres du collège « Associations et Partenaires économiques »

Jean-Luc BRIENNE représentant de B.V.F  
Monique PIESSE représentante d'INTENSE COIFFURE

\* Intervenantes invitées

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Travaux  
Anne-Sophie GUERIN – Conseillère Municipale

#### **Etaient excusés :**

Serge GUIRAUD  
Claude CLARET

#### **Etaient absents :**

Olivier IFWANGA  
Annick JULLIAN  
Antoine LAMETA

**Secrétaire de séance :** Xavière JAPIOT

## **I / VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 OCTOBRE 2014**

Après que l'un des participants ait relevé que les problèmes de stationnement de la rue du Vieux Rû impactée par la fermeture du parking de la MDLV n'aient pas été repris et qu'il aurait été plus exact d'écrire que les membres du Conseil de quartier ne sont pas opposés à la mise en place du MACARAVON, le compte rendu de la réunion précédente du 14 octobre 2014 est adopté à l'unanimité.

## **2/ INFORMATIONS ET DEBATS SUR L'ACTUALITE DE LA VILLE**

### **2-1/ L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Anne-Sophie GUERIN et Françoise TOMASCHKE, intervenantes invitées

Il s'agit d'engager une réflexion avec les membres du Conseil de quartier relative à l'action municipale sur l'économie d'énergie.

La nuisance de l'intensité lumineuse sur la santé ( qualité du sommeil ) et pour les insectes, et plus particulièrement pour les papillons, est rappelée.

Dans l'immédiat, une horloge astronomique a été installée dans toutes les armoires électriques de la commune ( marge de 15mns à gagner le matin et le soir ).

Le plan lumière actuel a été décidé par l'ancienne municipalité et concilie la complexité des hauteurs réglementaires dans les rues dites mixtes.

Les constatations des membres du Conseil de quartier sont les suivantes :

- Quand la MDLV a été agrandie, une partie à droite en rentrant est restée dans l'ombre, dépourvue d'éclairage. Il faudrait mettre un candélabre.
- la rue du Vieux Rû est mal éclairée surtout au niveau des pistes cyclables.
- le Gymnase de la Vallée et le terrain de sport attenants sont trop fortement éclairés notamment lors de l'entraînement de roller ; pourrait on éteindre les lampadaires de la rue de la Vallée de Changis qui longent le stade le temps des manifestations de soirée ?
- le parking du Val du Moulin n'est pas éclairé ce qui occasionne des incivilités.
- la rue Katherine Mansfield est bien ou mal éclairée selon les portions de la rue.
- la rue des Yèbles est moins bien éclairée.
- les rues de la République et du Montceau sont sur-éclairées.
- le chemin menant au Gymnase du lycée Uruguay France ( club de handball ) n'est pas éclairé ( il semblerait que ce soit de la compétence du Conseil Général pour les espaces verts et éclairage ).

Madame le Maire indique que l'Eglise et la Mairie sont éteintes à partir de 22H30.

Conclusions des membres du Conseil de quartier :

Réfléchir :

- à un plan d'économie par rapport à l'intensité lumineuse qui pourrait être baissée.
- à l'électricité verte ( ENERCOOP ),
- à des déclencheurs de lumière même s'ils ne sont adaptés qu'à des endroits clos ( par exemple impasse Maria – impasse des Yèbles - parking de la Mairie ) et s'ils présentent l'inconvénient d'un délai d'allumage trop lent.
- à une coupure de l'éclairage de 2H à 4H du matin pendant une semaine sur un quartier, à titre expérimental, car risque de problèmes de sécurité ( cambriolage ou à la personne ).
- à un éclairage autonome des passages piétons qui pourrait écarter le risque de danger.

D'une manière générale, l'éclairage est parfois trop haut ou les candélabres trop espacés. Existe-t-il des normes d'espacement entre 2 réverbères ?

Un groupe de travail se constitue pour poursuivre la réflexion sur l'éclairage, interroger les habitants du quartier, faire une enquête pour prendre avis auprès des Avonnais pour une coupure la nuit et établir un questionnaire sur le sujet.

### **3/ INFORMATIONS ET DEBATS SUR L'ACTUALITE DU QUARTIER**

#### **3-1/ L'AMENAGEMENT DU TERRAIN DU VAL DU MOULIN**

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire – intervenante invitée

Madame le Maire indique qu'il existe une page blanche sur ce grand terrain mis en pelouse.

Des arbres fruitiers ont été plantés par l'ancienne municipalité.

Il faut poursuivre la réflexion à propos de son aménagement.

Le terrain est parfois utilisé par les adolescents de la Maison des Jeunes et par les enfants des Ecoles.

Dans le temps, les vaches du boucher de la rue de la République étaient mises au pré à cet endroit.

Legs de ce terrain par Mme BEGOUIN à la ville d'Avon pour y installer des jeux d'enfants.

Pas de bâti envisagé.

Propositions des membres du Conseil de quartier :

- Jardins partagés mais problème de pollution sur une partie du terrain par des métaux lourds ( usine de casseroles et entreprise de peinture ),
- Poulailier collectif,
- liaison douce avec passage vers la rue Katherine Mansfield,
- barbecue collectif abrité, installation de tables et bancs pour pique-niquer, de poubelles pour les déchets,
- Installation de jeux d'enfants, jeux d'échec..., sous auvent végétalisé,
- Y organiser un vide-grenier mais se pose alors l'accès aux voitures en cas de pluie (boue...).

#### **3-2 / L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS FESTIVES ET CULTURELLES**

Muriel CORMORANT et Groupe de travail « Animation » ( rapporteur Mme JAPIOT )

##### 3-3-1/ La foulée impériale le dimanche 5 avril 2015

Boucle dans Avon l'après-midi, les coureurs sortant du parc du Château par la porte face à la rue du Montceau, passant par la Place Carnot, la rue Carnot, la Maison dans la Vallée, la rue du Viaduc et la rue de la Petite Moinerie pour repartir dans le parc du Château par la même porte.

Ce serait l'occasion pour les riverains de faire la fête dans la rue.

Un concours de pétanque réunissant les 5 Conseils de quartier pourrait être organisé.

##### 3-3-2/ Vide-grenier MDLV le dimanche 12 avril 2015

Madame le Maire est favorable à la tenue d'un stand commun aux 5 Conseils de quartier et offre gratuitement un linéaire si des emplacements sont encore disponibles.

Pour les problèmes de stationnement que cela engendre : se reporter in fine au point 4-2.

### 3-3-3/ La fête entre voisins le vendredi 29 mai 2015

Il est mis à disposition gratuitement par les Services Techniques des plateaux et tréteaux, et, il sera également possible d'occuper des emplacements réservés au stationnement, des places, des placettes, trottoirs, des cours et préaux d'école... sur demande écrite adressée 3 semaines avant aux Services Techniques de la Mairie ( formulaire à télécharger sur site Internet [avon77.com](http://avon77.com) et à transmettre à [democratie.proximite@avon77.com](mailto:democratie.proximite@avon77.com) ).

Le matériel sera réparti équitablement et non pas distribué dans l'ordre de réception des demandes.

### 3-3-4 / La Saint-Fiacre

Propositions des membres du Conseil de quartier :

- Décoration florale du quartier.
- Organiser une bourse aux plantes pour animer la rue de la République et le parvis de la MDLV au-delà du cortège et du remplacement de la bouteille de vin à la statue de Saint-Fiacre.
- Prévoir un code vestimentaire pour les participants.
- Organiser un concours des petits jardiniers pour les enfants et des jeux intergénérationnels l'après midi.
- Travailler l'identité avonnaise autour de la St Fiacre.

### 3-3-5 / Feu d'artifice de la St Pierre

Il y aura un public pour le feu d'artifice de la St-Pierre à AVON d'autant que FONTAINEBLEAU arrête le feu d'artifice de la St-Louis pour cause d'économie budgétaire.

Certes le feu d'artifice avonnais durera 1/4h de moins pour cause de contrainte budgétaire mais sera maintenu cette année.

L'année dernière malgré le mauvais temps, environ 1000 personnes y ont assisté.

## 4/ QUESTIONS DIVERSES

### 4-1/ LES REPONSES AUX QUESTIONS POSEES LORS DE LA REUNION DU 14 OCTOBRE 2014

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire – intervenante invitée

**Q** : Pourrait-on mettre un banc au boulo-drome sous le viaduc ainsi qu'au coin de l'ancienne pharmacie.

**R** : Il n'y a plus de boulo-drome ( il a été supprimé dans le cadre du réaménagement de la rue du Viaduc et de la contre-allée ). Pour l'ancienne pharmacie, il y a des bancs en face.

**Q** : Peut-on créer un sentier à partir de l'impasse Maria pour accéder à la gare ?

**R** : Cela sera examiné dans le cadre de la concertation sur le projet de la ZAC de la gare.

**Q** : Pourquoi ne pas mettre le parking Lola Dommange en zone payante ?

**R** : NON - il est en zone bleue.

**Q** : La réouverture du parking de la MDLV est-elle envisagée, la fermeture étant jugée aberrante ?

**R** : NON – il est ouvert de 8H jusqu'à la fermeture du Gymnase de la Vallée ainsi que le week-end quand il y a des compétitions, et, les soirs de spectacles.

**Q** : Peut-on réfléchir à une limitation de vitesse, à la pose d'un miroir et au déplacement du passage pour piétons avant le virage et non après, Impasse Maria et rue du 14 juillet, rues dangereuses en raison de la vitesse excessive des automobilistes alors qu'elles sont empruntées par beaucoup d'enfants.

**R** : Une restructuration rationnelle à l'étude.

**Q** : Place du 14 Juillet : véhicules - dont un camion - constamment mal garés qui occasionnent une gêne permanente pour les riverains qui accèdent difficilement à l'entrée de la résidence.

**R** : Une restructuration rationnelle à l'étude.

**Q** : Au 19 ter rue de la République, il y a un arbre qui a été arraché laissant un trou dangereux pour les piétons. Demande d'intervention des Services Techniques.

**R** : Les Services Techniques de la ville sont intervenus et un arbre a été replanté et protégé.

**Q** : Le stationnement des voitures sur les trottoirs de la rue des Basses Loges est dangereux pour les piétons qui sont obligés de marcher sur la route pour éviter les voitures mal stationnées.

**R** : Rue problématique. Le diagnostic accessibilité PAVE est en cours. Les automobilistes peuvent se garer au parking du Val du Moulin.

#### **4-2 / LES NOUVELLES QUESTIONS**

##### La rue Lola Dommange

Un membre du Conseil de quartier alerte sur les nuisances quotidiennes subies par les habitants de la rue Lola Dommange qui enregistrent une occupation croissante par les usagers de la gare des places de stationnement qui sont gratuites et sans limitation de durée.

Détériorations des massifs de fleurs, voitures ventouses, dépôts de déchets, dégradations des murs d'enceinte, passages quotidiens des véhicules auto-écoles des communes avoisinantes se livrant à des exercices d'apprentissage de la conduite dans la rue.

La multiplication de ces désagréments et leur cortège d'incivilités altèrent leur cadre de vie.

Cette situation s'est accentuée depuis les aménagements des rues Georges Clémenceau et de la Vallée de Changis. Bien qu'ils y soient invités, les usagers des installations associatives et sportives ne font aucun effort pour se stationner sur le parking de la Maison dans la Vallée et viennent dans la rue Lola Dommange où ils stationnent de manière anarchique, se garant à cheval sur les trottoirs lorsque toutes les places de parking sont occupées.

Madame le Maire est favorable à condamner la rue quand manifestations à la MDLV, comme par exemple lors du vide-grenier d'avril.

En outre, une réunion de riverains sera organisée prochainement pour trouver des solutions.

##### Autres sujets :

- Que va-t-il advenir du potager de Mme LENFANT dont elle avait reçu mise à disposition par la Mairie ? Le caractère maraîcher de ce terrain sera respecté avec juste prise d'une parcelle pour sécuriser le carrefour.
- Peut-on mettre la rue du Vieux Rû en zone bleue ? NON car les places de stationnement sont essentiellement occupées par le personnel du collège.
- Depuis les travaux de reconfiguration de la rue du Viaduc et de la contre-allée, la vitesse des véhicules est excessive ? Des dispositions sont prévues pour casser la vitesse des automobilistes et les places de stationnement de la contre-allée seront en zone bleue 3H.

- Pourquoi la jardinière en pierre de la rue du Montceau a-t-elle été supprimée ? Les voitures se garent sur l'emplacement et gênent la visibilité du carrefour ? La place va être matérialisée dès que la météo sera favorable. Dans l'attente des travaux, la Police Municipale sera plus vigilante.
- Revoir le plan de circulation de la rue du Haut Changis ?
- Rue du 14 juillet, la maison en ruine est dangereuse car les enfants vont y jouer. Ne serait-il pas judicieux de prendre un arrêté de péril ?

#### **5 / ANNONCE DES DATES IMPORTANTES D'AGENDA**

- 09/02/2015 – 19H00 – Atelier de concertation ZAC YEBLES – Maison des Jeunes
- 09/02/2015 – 20H30 – Conseil Municipal
- 01/03/2015 – 11H30 – Repas des Aînés
- en avril 2015 – 20H00 - Réunion publique travaux Palissy / Cléricy
- 31/03/2015 – 20H30 - Conseil Municipal à AVON
- 05/04/2015 – 15H00 - Foulée Impériale Fontainebleau / Avon
- 12/04/2015 – 08H00 – Vide-grenier de la MDLV
- 26/05/2015 – 20H30 – Conseil Municipal à AVON
- 29/05/2015 - 19H00 - Fête entre voisins

Madame le Maire annonce l'organisation d'un thé dansant payant, le dimanche 22 février 2015, de 14H30 à 19H30, à la Maison dans la Vallée.

#### **6/ FIXATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DE JUIN 2015**

Le prochain Conseil de quartier de mai 2015 sera principalement consacré à la préparation de l'assemblée plénière qui se déroulera en juin 2015 ainsi qu'à l'élection du Vice-président.

A cette occasion, Jean-Luc BRIENNE, Vice-président actuel dont le mandat arrive à expiration le 30 Juin 2015, indique d'ores et déjà qu'il ne se représentera pas.

Un appel à candidatures sera donc effectué en même temps que l'envoi de la convocation contenant ordre du jour.

Lors de l'assemblée plénière, chaque Conseil de quartier présentera des propositions à la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 23H.**

**Muriel CORMORANT**  
Adjointe déléguée à la démocratie de proximité  
Pour la Présidente par délégation

**Jean-Luc BRIENNE**  
Vice-président

**Xavière JAPIOT**  
Secrétaire de séance

**COPIE CONFORME A L'ORIGINAL**